

Automne 2023

N° 80

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire, désormais bien derrière nous, s'est très bien passée avec une hausse des effectifs. Suite à une modification de la carte scolaire, la commune de Bouilly est désormais rattachée aux Mesneux pour la scolarisation de ses enfants, qui rejoindront progressivement notre école.

La rentrée, c'est également la reprise des activités sportives et culturelles et les associations du village sont maintenant en ordre de marche.

L'ASC (Association Sportive et Culturelle) vous propose cette année 11 activités.

Le Comité des Fêtes continue d'animer notre village et prépare les manifestations de fin d'année : Noël pour les enfants, rencontre festive pour nos aînés...

La CLEF (Commission Locale d'Embellissement et de Fleurissement), grâce à l'investissement de ses bénévoles, nous a permis de maintenir notre 1<sup>ère</sup> fleur lors du passage du jury régional des Villes et Villages Fleuris.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui font vivre la commune et contribuent ainsi à son dynamisme et à maintenir le lien social. Cependant, si vous avez un peu de temps à consacrer à la commune, venez rejoindre le Comité des Fêtes, la CLEF, qui recherchent des bénévoles afin que notre village reste un lieu où il fait bon vivre.

Nos différents projets avancent dans les délais prévus, que ce soit la restauration de l'église ou le projet de construction scolaire. Le Grand Reims, qui a la compé-

tence de l'éclairage public, a entrepris le changement des candélabres dans la rue de Sacy et je m'en réjouis car ces travaux sont envisagés depuis janvier 2017. Tout vient à point à qui sait attendre !

La fin d'été a, une nouvelle fois, été marquée par son lot d'incivilités, dépôts sauvages de déchets de chantier, installation sauvage et illicite des gens du voyage sur le terrain de la Croisette, le vol de câble cuivre entre Les Mesneux et Bezannes rendant l'accès à internet et à la téléphonie par ADSL impossible. Nous avons dû fermer l'agence postale pendant 3 semaines, puisque aucune opération postale ne pouvait être effectuée. Si l'agence postale est désormais ouverte, c'est grâce à un boîtier mis en place par La Poste car le réseau n'est pas encore rétabli par Orange. Ces comportements sont inadmissibles et il serait souhaitable que les auteurs puissent être identifiés et sanctionnés.

Ce bulletin sera certainement le dernier pour l'année 2023. Aussi, reprenez, dès maintenant, les dates des festivités de Noël qui se dérouleront sur la place du village.

Je vous souhaite dès à présent une bonne fin d'année et j'invite tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à venir à la présentation des vœux du maire et du conseil municipal, le lundi 8 janvier 2024 à 19 h dans la salle des fêtes.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Anny Dessoy



## Notre centenaire nous a quittés

Monsieur Antoine Brochard s'est éteint le 4 octobre dernier dans sa 106<sup>ème</sup> année. Il était né le 19 novembre 1917 dans les Ardennes. Au moment de prendre sa retraite, en 1978, il est venu, avec son épouse, s'installer aux Mesneux pour se rapprocher de sa fille Chantal Martin.

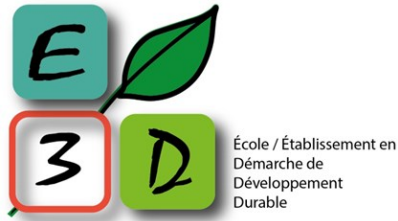
Monsieur Antoine Brochard, très jovial, aimait beaucoup bavarder avec ses voisins mais également avec les habitants qui passaient devant chez lui. Chacune et chacun a pu apprécier sa gentillesse et sa curiosité intellectuelle dans de nombreux domaines.

Nous pensons fortement à sa famille à qui nous transmettons nos sincères condoléances.

## Labellisation E3D pour l'école

L'école a déposé cette année une demande de labellisation E3D (École en démarche de développement durable). Cette reconnaissance constitue un gage de qualité et de cohérence de la démarche portée par les enseignants de l'école. Elle permet de lui donner une lisibilité officielle. Madame Sandrine Leducq a constitué le dossier, il a ensuite été transmis le 14 mai. Notre dossier a été examiné par le comité de pilotage académique E3D présidé par le Recteur ou son représentant. Nous avons eu le plaisir de recevoir le 29 juin l'information de la validation de notre demande au niveau 1 pour une période de 3 ans.

Nous pouvons désormais utiliser le logo suivant



et nous en sommes ravis !

Patricia TRISSON



## La restauration scolaire à l'école

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée et répartie au cours de la journée : par exemple 20 % du total énergétique le matin, 40 % au déjeuner de midi, 10 % à quatre heures et 30 % le soir.

Pour les écoles primaires, la responsabilité de la restauration relève de la commune. Le service est assuré par le personnel communal. La gestion des repas est assurée par une société de restauration collective : les repas sont préparés dans une cuisine centrale puis livrés dans la cuisine dite "satellite", soit en liaison chaude, soit en liaison froide.

Chaque jour d'école, environ 70 enfants sont accueillis dans la salle des fêtes par le personnel communal : Aline, Nathalie, Roselyne. En cas d'absence, des bénévoles les remplacent. Tout ce petit monde est aux petits soins pour les enfants.

Un repas est composé d'une entrée, d'un plat accompagné de sa garniture, d'un fromage et d'un dessert. Les enfants découvrent leur plat par une petite portion qui leur est servie « pour goûter » et une portion supplémentaire leur est donnée à nouveau s'ils aiment. Sont mises à disposition des portions adaptées.

Exemple de repas « Escalade en Bretagne » : Rillettes de thon  
Galette de sarrasin, volaille et champignons  
Salade iceberg vinaigrette  
Petit moule nature paysan breton  
Far breton nature



Les menus de l'école sont généralement consultables sur le tableau à l'entrée de l'école. Ce moment de repas est un moment de détente et de découverte pour tous les élèves.

Cette année, nous avons tenu à soutenir l'association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies) en participant à trois opérations : la dictée, la course « Mets tes baskets et bats la maladie » et la collecte de dons. Cette démarche nous semble importante pour sensibiliser les enfants à la différence, développer l'empathie... Elle participe pleinement à faire vivre notre plan de prévention du harcèlement. Les parents, les élus ont pu se joindre à nous pour chacun de ces temps forts.

- La dictée d'ELA le mardi 17 octobre à 15h30

- La course ELA : le vendredi 20 octobre, les élèves du CP au CM2 ont participé à un cross au terrain de sport près de la Croisette. Les enfants ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par la leucodystrophie.

- Enfin, nous avons proposé un carnet de tickets pour réaliser des dons au profit de cette association.

Patricia Trisson

## La Dictée d'ELA





## La rentrée scolaire

Il y avait une certaine effervescence, le lundi 4 septembre, devant la grille de l'école. Ils étaient 75 écoliers, certains impatients de retrouver les copains, d'autres plus timorés à l'idée de reprendre le chemin de l'école, mais tous attendaient l'ouverture du portail donnant le top départ d'une nouvelle année scolaire.

Cette rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Les enfants ont été accueillis par Madame Trisson directrice, Madame Leducq et Madame Guyot, nouvelle enseignante en maternelle à qui nous souhaitons la bienvenue. Bertille Guyot remplace Xavier Martin muté dans une école rémoise.

Les effectifs sont en hausse cette année avec 75 enfants qui sont pratiquement tous inscrits aux services du périscolaire : à la cantine et à la garderie. La répartition scolaire est la suivante :

- une classe de maternelle : 12 PS, 7 MS et 6 GS avec Bertille Guyot
- une classe de 10 CP et 15 CE1 avec Sandrine Leducq
- une classe de 9 CE2, 6 CM1 et 10 CM2 avec Patricia Trisson

L'équipe périscolaire est la même que l'an dernier : Nathalie Favrel et Aline Pierret ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) qui aident l'enseignante et rejoignent Roselyne Demongeot pour assurer le service de restauration et de garderie.

Monsieur Girardo Giannetta, éducateur sportif, continue cette année scolaire à assurer la partie sport pour les enfants des classes élémentaires.

Vos élus, toujours soucieux du bien-être des enfants du village et de leur épanouissement, soutiennent les différents projets initiés par les enseignants : le séjour pédagogique, la piscine, le travail avec le Parc Régional, etc.

Concernant le projet de construction scolaire, le conseil municipal reste fortement mobilisé et travaille afin de réaliser un bâtiment fonctionnel, rationnel et agréable, avec une ouverture prévue à la rentrée de septembre 2025.

AD



Les maternelles



Les CP, CE1



Les CE2, CM1 et CM2



## Les Mesneux au 14 juillet

La municipalité, l'Association Sportive et Culturelle de Les Mesneux (A.S.C.), le Comité des fêtes proposaient aux habitants de la commune une journée de détente amicale et conviviale au parc de la Croisette. Une soixantaine d'habitants étaient inscrits à cette journée.

La journée débutait par une promenade à vélo d'environ 10 kilomètres autour du village, un jeu de questions pimentait cette promenade.

Un apéritif offert par la commune suivait l'allocution d'Anny Dessoy, maire.

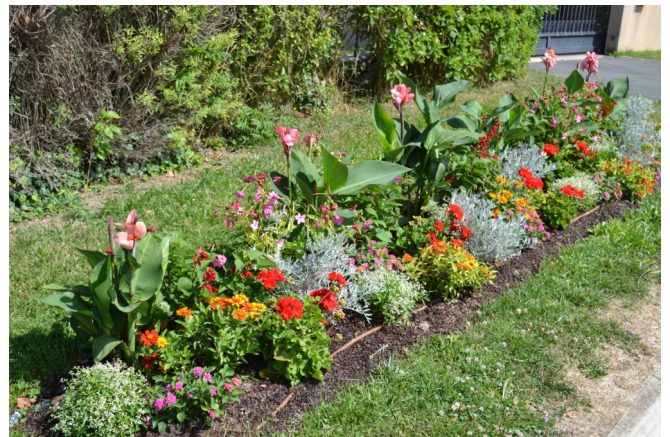
Ensuite les convives ont pu sortir leur pique-nique. Des bancs, des tables et des tonnelles ont permis aux participants de s'installer à leur guise pour le repas.

L'après-midi a été consacré à des jeux de plein air, en particulier des parties de pétanque. Pour les plus courageux, l'après-midi s'est terminé sur une piste de danse improvisée !

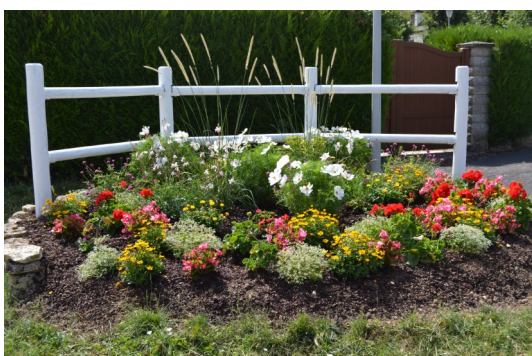
Une journée pleinement réussie qui a enchanté les participants.



## Le fleurissement



Réuni le 20 juillet, le jury des Villes et Villages Fleuris a parcouru le village et a décidé de maintenir au village le « label 1 fleur », récompensant ainsi le travail de tous les bénévoles de la Commission Locale d'Embellissement et de Fleurissement de la commune.





## Valorisation des biodéchets



La réglementation liée aux biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) va évoluer d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En effet, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020 prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets qui concerne tous les professionnels et particuliers.

Dès lors, l'ensemble des habitants de notre territoire devront avoir accès à des solutions afin de pouvoir trier et valoriser leurs biodéchets ménagers.

Nous sommes exactement sur la même démarche que le tri des déchets ou le tri du verre pour lesquels des containers / bornes sont installés pour que les usagers puissent les utiliser.

Il faut savoir que, sur le territoire du Grand Reims, les biodéchets représentent 22% de nos ordures ménagères résiduelles soit 56 kg / an / habitant. Ces déchets, composés de 80% d'eau, sont inutilement incinérés alors qu'ils pourraient être transformés en fertilisant ou en biogaz. Le compostage permet de réduire le volume des ordures ménagères. En effet, ces déchets qui finissent à la poubelle pourraient être compostés (restes de repas, épluchures, tontes d'herbe, feuilles mortes...).

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, le Grand Reims met un accent très fort sur le développement de la pratique du compostage.

Pour faciliter ce nouveau geste de tri auprès des habitants des communes rurales, un atelier de formation de 3 h d'initiation au compostage en présentiel est réalisable gratuitement afin d'obtenir un composteur gratuit de 400 L en bois ou en plastique à la fin :

<https://www.grandreims.fr/services-aux-habitants/gestion-des-dechets/objectif-zero-dechet/le-compostage-domestique-et-partage/les-ateliers-compostage>

Une formation en ligne d'une heure est également disponible afin d'avoir un composteur gratuit :

<https://www.grandreims.fr/services-aux-habitants/gestion-des-dechets/objectif-zero-dechet/le-compostage-et-le-jardinage-au-naturel/formation-en-ligne-sur-la-pratique-du-compostage>

Direction des Déchets et de la Propreté du Grand Reims

Dans notre commune...

Un atelier d'initiation au compostage aura lieu à la salle des fêtes

Samedi 2 décembre 2023 de 14 h à 17 h.

**20 places sont disponibles** à la mairie. Vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail, n° tél, choix de composteur gratuit de 400 L : en bois ou en plastique, ces renseignements vous seront demandés lors de votre inscription avant le 15 novembre 2023.

## La fin d'année aux Mesneux



*Bonnes fêtes de  
fin d'année*

Les animations sur la place de la mairie auront lieu les VENDREDI 15  
SAMEDI 16 – DIMANCHE 17 – JEUDI 21 et VENDREDI 22 décembre 2023.

Les chalets seront ouverts de 16h30 à 19h30.

Le Comité des fêtes organise « le Noël des enfants » LE DIMANCHE 17 décembre  
Le marché de Noël des enfants de l'école se tiendra le JEUDI 21 décembre 2023

## Le frelon asiatique

Le frelon asiatique (ou *Vespa velutina*) fait partie, avec le frelon européen (*Vespa crabro*) des frelons que l'on peut rencontrer dans toute la France. Menace pour le jardinier, ses vergers et ses abeilles dont il se nourrit, le frelon asiatique mesure près de **3 centimètres**. Il est donc plus gros qu'une guêpe et se distingue par sa couleur noire et sa bande jaune orangé.

C'est une espèce exotique envahissante originaire d'Asie continentale. Il est arrivé en 2004 dans le Sud-Ouest de la France et poursuit sa colonisation dans l'Est et le Nord.



### Réglementation

Au niveau national, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a classé le frelon asiatique dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique (*Apis mellifera*).

Au niveau européen, le frelon asiatique figure dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne ( [Article 5](#) du code de l'environnement).



Le nid de frelons asiatiques ressemble à une **boule**, dont l'entrée est étroite et dirigée vers le bas sur les nids primaires, et sur le côté lors des nids secondaires. Celui des frelons européens ressemble davantage à une cloche, avec une ouverture très large (10 cm) sur le dessous du nid.

### Si vous constatez la présence d'un nid :

- sur le domaine public : prévenez le maire de la commune.
- sur votre propriété : la destruction du nid sera à votre charge.

Pour cela, prenez contact avec un professionnel rapidement. Vous trouverez facilement la liste des différents destructeurs de nids de frelons asiatiques dans la Marne.

Vous pouvez également répertorier la présence d'un nid de frelons asiatiques sur : <https://www.open-sciences-participatives.org/fiche-observatoire/188>

Ne vous approchez en aucun cas du nid et n'essayez pas de le détruire vous même !  
En cas de piqûres multiples, réaction allergique avec gêne respiratoire, **appelez le 15 ou le 112.**



Vous pouvez fabriquer un piège à frelons à partir d'une bouteille en plastique. Il existe des pièges à frelon asiatique « tout prêts », d'un prix raisonnable.



L'expansion des frelons asiatiques est plus forte cette année. Il est important d'avoir les bons gestes face à cet insecte dangereux.

### Voici quelques gestes et astuces à adopter pour limiter les risques de rencontre avec les frelons :

- Fermer les poubelles extérieures et intérieures : les frelons asiatiques qui sont des insectes carnivores et friands d'aliments sucrés, pourraient venir y chercher de quoi manger et de quoi nourrir leurs larves.
- Ne laissez pas de nourriture ou de boissons sucrées à l'extérieur, car cela peut attirer les frelons.
- Évitez de marcher pieds nus à l'extérieur, car les frelons peuvent se cacher dans l'herbe.

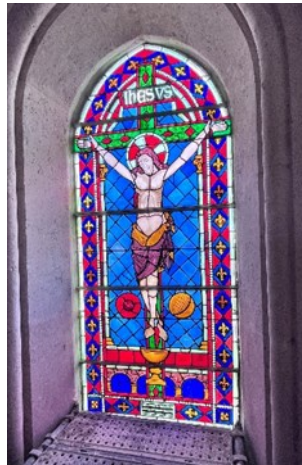




## Restauration de l'église Saint Remi : été 2023



Visite de l'atelier « Ombre et lumière » à Reims  
et restauration des verrières de l'église Saint Remi



Repose des vitraux du chœur après restauration  
au centre Christ en croix avec le soleil et la lune, à gauche : vierge de douleur et à droite : Saint Jean.  
Ces vitraux ont été offerts par M. Emile Brulé (maire de Les Mesneux au début du 20<sup>ème</sup> siècle) et son épouse  
et réalisés en 1924, par l'atelier Jacques Simon, rue Ponsardin à Reims



Inscription en partie basse du vitrail Christ en Croix : avant et après restauration  
(Merci aux latinistes de nous aider à traduire ce texte et d'adresser leurs propositions à la mairie)





Baie du bras sud restaurée et verrières reposées



Détail du remontage des verrières des réseaux supérieurs de la baie du bras sud, avec les quadrilobes



Repiquage et nettoyage de la verrière du bras nord du transept



Vue en contreplongée de la tourelle d'escalier dégagée de son échafaudage



Façade du bras sud du transept restaurée et pose du parapluie sur la nef



Charpente de la nef après démontage de la couverture en ardoise. Une partie des bois sera récupérée et réemployée. La structure existante laisse apparaître les poutres supportant la voûte d'origine en bois (remplacée au 19<sup>ème</sup> siècle)

BG

**J'APPORTE MON SOUTIEN A LA RESTAURATION  
DE L'EGLISE SAINT REMI DE LES MESNEUX**  
sur le site internet [www.fondation-patrimoine.org/61671](http://www.fondation-patrimoine.org/61671)  
Rappel : si je fais un don je peux bénéficier d'une réduction d'impôt

## La page littérature

Cette page littérature est éditée pendant la période de fermeture de la bibliothèque ; elle vous permet par ses suggestions de lecture de rester en contact avec les livres, source inépuisable de connaissance et de rêve.

De Guillaume APOLLINAIRE (1880-1918), quelques poèmes, connus, moins connus ou partiellement connus



### Le pont Mirabeau (*Alcools*)

Sous le pont Mirabeau coule la Seine  
Et nos amours  
Faut-il qu'il m'en souvienn  
La joie venait toujours après la peine

Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure

Les mains dans les mains restons face à face  
Tandis que sous  
Le pont de nos bras passe  
Des éternels regards l'onde si lasse

Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure

L'amour s'en va comme cette eau courante  
L'amour s'en va  
Comme la vie est lente  
Et comme l'Espérance est violente

Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure

Passent les jours et passent les semaines  
Ni temps passé  
Ni les amours reviennent  
Sous le pont Mirabeau coule la Seine

Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure

### L'écrevisse (*Le Bestiaire*)

Incertitude, ô mes délices  
Vous et moi nous nous en allons  
Comme s'en vont les écrevisses,  
À reculons, à reculons.

### Nocturne (*Poèmes retrouvés*)

Le ciel nocturne et bas s'éblouit de la ville  
Et mon cœur bat d'amour à l'unisson des vies  
Qui animent la ville au-dessous des grands cieus  
Et l'allument le soir sans étonner nos yeux

Les rues ont ébloui le ciel de leurs lumières  
Et l'esprit éternel n'est que par la matière  
Et l'amour est humain et ne vit qu'en nos vies  
L'amour cet éternel qui meurt inassouvi

### Saltimbanques (*Alcools*)

Dans la plaine les baladins  
S'éloignent au long des jardins  
Devant l'huis des auberges grises  
Par les villages sans églises

Et les enfants s'en vont devant  
Les autres suivent en rêvant  
Chaque arbre fruitier se résigne  
Quand de très loin ils lui font signe

Ils ont des poids ronds ou carrés  
Des tambours des cerceaux dorés  
L'ours et le singe animaux sages  
Quêtent des sous sur leur passage

- o - O - o -

### Suggestions de lectures



Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux* [prix Goncourt 2018]

Éric Vuillard, *L'Ordre du jour* [prix Goncourt 2017]

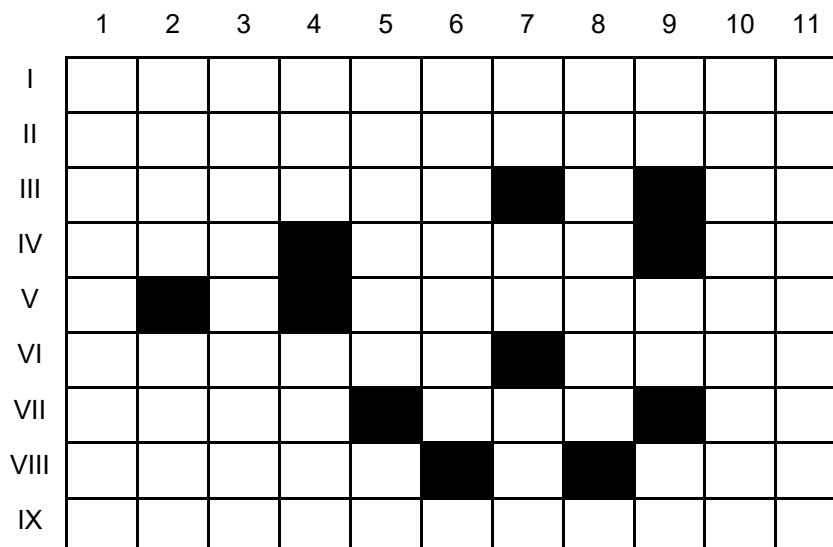
Olivier Norek, *Impact* [policier, fable écolo]

Jean-Luc Bannalec, *Étrange printemps aux Glénan* [policier]





## Les mots croisés de Guy



Horizontalement :

- I- Zone piétonni'R... (3 mots).
- II- Relatif à une activité régionale.
- III- Echec – Appréciation.
- IV- Sélection – Association de foot US – Son ascension l'a retourné.
- V- Son ciel est verre et bleu.
- VI- A reflets changeants – Pronom.
- VII- Vallée pyrénéenne – Passage – Possédé.
- VIII- Bramait – Possessif.
- IX- Ancien département.

Solution de la grille du n° 79

Verticalement :

- 1- Entrée nord du cardo de Durocortorum (2 mots).
- 2- Roi – Risquée.
- 3- Prévis.
- 4- Ancien athlète puis député anglais – Organe.
- 5- Précipité – Pronom.
- 6- Surprises écossaises.
- 7- Terre retournée – Fleuve – Habilité.
- 8- Bords d'eau.
- 9- Au milieu du calque – Court et léger – Note.
- 10- Bien munies.
- 11- Floue, ou visible au planétarium.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	A	D	A	G	A	S	C	A	R
II	A	G	A	C	A	N	T		T	A
III	H	A	M		G		A	C	H	T
IV	A	R	A		N	A	R	R	A	T
V	R	A	S	T	A		S	A	B	A
VI	A	G		R	N	A		M	A	C
VII	D	A	T	A	T		C	A	S	H
VIII	J	R				A	H		C	A
IX	A		A	S	T	R	A	K	A	N
X	H	A	R	N	A	C	H	A	N	T



## Opération chocolats de Noël

Grâce à vous, l'**OPERATION CHOCOLATS DE NOËL LEONIDAS** organisée par la **Chouette Association de Parents d'Elèves** des Mesneux, a été un franc succès l'année dernière.

Alors nous relançons l'opération cette année pour continuer à vous régaler, tout en réalisant une bonne action permettant de financer les projets de l'École des Mesneux.

Le catalogue est toujours aussi varié et vous avez jusqu'au jeudi 9 novembre 2023 pour passer commande, en nous transmettant le bon de commande joint à la gazette.

NOUVEAUTÉ 2023 : vous pouvez aussi commander vos chocolats via le site gratuit HelloAsso, en flashant le QR code suivant :



Le retrait des commandes est prévu pour les **lundi 11 et jeudi 14 décembre**, devant l'école, de **16h30 à 18h30**.

Pour toutes questions : [cape.les.mesneux@gmail.com](mailto:cape.les.mesneux@gmail.com).

Suivez nos aventures via la page Facebook **La CAPE des Mesneux !**

**Chouettement vôtre**

## Le coin des gourmands

Sur la place de la mairie

Le volailler stationne régulièrement sur la place, le vendredi à 10h30  
« Rilletines », poulet, poularde, coq (entier ou coupé en deux) **sont à commander**  
E.A.R.L. Petit — **tél.: 03.24.30.44.26**

Le **4<sup>ème</sup> mercredi** de chaque mois, un commerçant cuisine sur place de la paëlla  
« Paëlla Gourmande », recette familiale, faite maison  
Il est préférable de commander au **06.65.78.29.92**

**Tous les JEUDIS soir de 18h30 à 20h30**, Jeanne fait escale sur la place  
Ne manquez rien... ses burgers, ses frites, du frais et du fait maison  
« Chez Jeanne » tél.: **07.67.86.63.02**

## Petites annonces

### Cours de mathématiques gratuits - Niveau Lycée

Ingénieur nouvellement retraité, passionné de mathématiques, habitant Les Mesneux propose : des sessions gratuites de renforcement ou de perfectionnement en mathématiques uniquement à des lycéens ou lycéennes des Mesneux.

Un entretien préalable sera nécessaire :

- pour comprendre la situation et la motivation de l'élève
- et pour définir ensemble le mode de fonctionnement.

Si vous souhaitez plus de renseignements contactez [eric.maths@laposte.net](mailto:eric.maths@laposte.net)

Cabinet d'hypnose thérapeutique  
12 rue de Jouy, 51370 Les Mesneux, 07 68 25 97 99

Issue des thérapies brèves l'hypnose thérapeutique est une approche reconnue pour surmonter les difficultés de la vie quotidienne.  
Les applications sont nombreuses et variées : de la confiance en soi, de la gestion du deuil en passant par les troubles comportementaux ou encore la gestion du poids et les addictions.

## Événements

**Cérémonie du 11 novembre**, RV au monument aux morts à 11 h 30  
Le comité des fêtes organise le « **Goûter des anciens** » le dimanche 19 novembre  
**ASC** : sortie théâtre à Paris le dimanche 26 novembre  
Le comité des fêtes organise le **Noël des enfants** le dimanche 17 décembre  
**Marché de Noël des enfants**, jeudi 21 décembre, à partir de 17 h dans la salle des fêtes de la commune  
La **cérémonie des vœux du maire** aura lieu le **lundi 8 janvier 2024 à 19 h** à la salle des fêtes

## État civil

Naissances :

Adèle MOUGENOT, le 11 juillet 2023

Adrien NOISETTE, le 20 septembre 2023

Mariages :

Léa BAUDRY et Navrer TASDELEN, le 15 juillet 2023

Amandine DOUAY et François GUIMO, le 21 juillet 2023

Magali GUHUR et Jonathan DUTHILLEUX, le 19 août 2023

Décès :

Daniel FLIGANS, le 22 juillet 2023

Nicolas NUNES, le 30 août 2023

Marcel VEISSE, le 18 septembre 2023

Antoine BROCHARD, le 4 octobre 2023, décédé dans sa **106<sup>ème</sup> année**

## La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :  
03 26 36 55 98

### Réception du public :

Lundi-mardi-mercredi  
jeudi-vendredi  
de 14 h à 18 h

## Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 16 h à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Directeur de la publication :

Anny DESSOY

Des informations  
ponctuelles se  
trouvent sur le site  
de la commune.

Adresse du site :  
[mairie-lesmesneux.fr](http://mairie-lesmesneux.fr)

Adresses utiles :  
[asclesmesneux.fr](http://asclesmesneux.fr)  
[grandreims.fr](http://grandreims.fr)